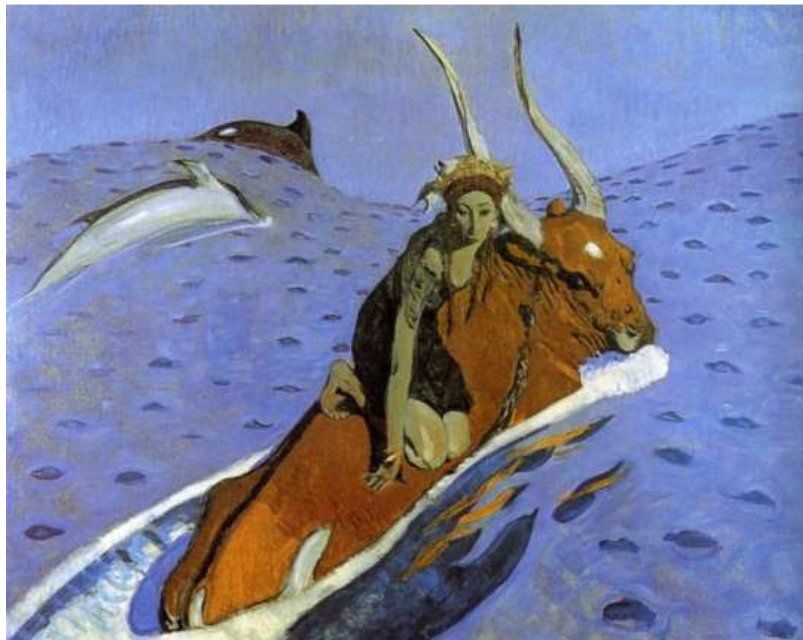


Séquence d'Histoire et Géographie :

Problématique :

Lancement

Activité 1 :



Que représente cette œuvre ?

Indices :

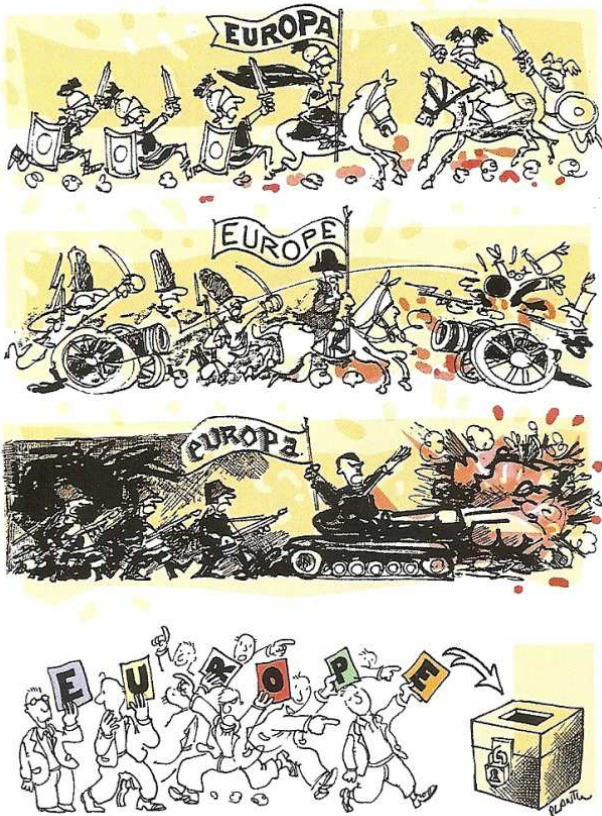
- c'est un mythe fondateur.
- Le taureau est un Dieu grec très connu !
- La jeune femme est une princesse

Activité 2 : remue-méninge.

Activité 3 : élaboration de la problématique.

Séance 1 : la prise de conscience de l'idée d'Europe

Lancement : inscrire la notion d'Europe dans une histoire plus longue. **Durée** : 15 MINUTES



1. Quelle caractéristique marque l'histoire de l'Europe dans les trois premiers dessins ? Repérez et nommez les époques évoquées.
2. A partir de quelle idée et selon quelle méthode l'Europe s'est-elle élargie et approfondie depuis les années 1945 ?

Problématique de la séance :

Activité 1 : « S'unir ou mourir » (Gaston RIOU)

Document 1 :

« Nous autres civilisations, nous savons maintenant que nous sommes mortelles... Nous sentons qu'une civilisation a la même fragilité qu'une vie. [...] Tout ne s'est pas perdu mais tout s'est senti périr. Un frisson extraordinaire a couru la moelle de l'Europe. Elle a senti par tous ses noyaux pensants qu'elle cessait de se ressembler, qu'elle allait perdre conscience. »

"L'Europe va-t-elle garder sa prééminence dans tous les genres ? L'Europe deviendra-t-elle ce qu'elle est en réalité, c'est-à-dire : un petit cap du continent asiatique ? Ou bien l'Europe restera-t-elle ce qu'elle paraît, c'est-à-dire : la partie précieuse de l'univers terrestre, la perle de la sphère, le cerveau d'un vaste corps ? »

Paul Valéry, extraits de « *La crise de l'Esprit* », 1919

1. Dans quel contexte ce texte est-il rédigé ?
2. Sur quoi Paul Valéry s'interroge-t-il ?
3. Pour quelles raisons ?

Activité 2 : Quelles idées ?

Document 3 :

L'idée d'Europe qui est née il y a bien des années, qui a hanté l'imagination des philosophes et des poètes, qui leur a valu ce qu'on peut appeler des succès d'estime, cette idée a progressé dans les esprits par sa valeur propre. Elle a fini par apparaître comme répondant à une nécessité. Des propagandistes se sont réunis pour la répandre, la faire entrer plus avant dans l'esprit des nations, et j'avoue que je me suis trouvé parmi ces propagandistes...

Je pense qu'entre les peuples qui sont géographiquement groupés comme les peuples d'Europe il doit exister une sorte de lien fédéral ; ces peuples doivent avoir à tout instant la possibilité d'entrer en contact, de discuter leur intérêts, de prendre des résolutions communes, d'établir entre eux un lien de solidarité qui leur permette de faire face au moment voulu, à des circonstances graves, si elles venaient à naître. C'est ce lien que je voudrais m'efforcer d'établir.

Evidemment, l'association agira surtout dans le domaine économique ; c'est la question la plus pressante. Je crois que l'on peut y obtenir des succès. Mais je suis sûr aussi qu'au point de vue politique, au point de vue social, le lien fédéral, sans toucher à la souveraineté d'aucune des nations qui pourraient faire partie d'une telle association, peut être bienfaisante, et je me propose, pendant la durée de cette session, de prier ceux de mes collègues qui représentent ici des nations européennes de bien vouloir envisager officieusement cette suggestion et la proposer à l'étude de leurs gouvernements, pour dégager plus tard, pendant la prochaine session de l'Assemblée peut-être, les possibilités de réalisation que j'y crois discerner.

Discours d'Aristide Briand à la tribune de la SDN, le 5 septembre 1929.

- 1) Pour le texte 4, répondez aux questions suivantes en surlignant vos réponses dans le texte selon le code couleur donné.

Quel contexte ?

Quels objectifs ?

Quel moyen ?

Quelles limites ?

Définitions

Souverainisme = doctrine des défenseurs d'une Europe constituées de nations souveraines.

La supranationalité = compétences et pouvoirs délégués par un pays à une entité supérieure à laquelle il adhère ou collabore

Fédéralisme = organisation politique où le pouvoir est partagé entre les différents Etats et un gouvernement commun.

Séance 2 : des acteurs pour construire l'Europe

Problématique : Comment est-on passé d'une conscience européenne à une construction et à une identité européenne ?

Activité 1 : Situation : le plan Schuman

Document 1 :

L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait. Le rassemblement des nations européennes exige que l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne soit éliminée : l'action entreprise doit toucher au premier chef la France et l'Allemagne. [...]

Le Gouvernement français propose de placer l'ensemble de la production franco-allemande du charbon et d'acier sous une Haute Autorité commune, dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe.

La mise en commun des productions de charbon et d'acier assurera immédiatement l'établissement de bases communes de développement économique, première étape de la Fédération européenne, et changera le destin des régions longtemps vouées à la fabrication des armes de guerre dont elles ont été les plus constantes victimes. La solidarité de production qui sera ainsi nouée manifesterà que toute guerre entre la France et l'Allemagne devient non seulement impensable, mais matériellement impossible

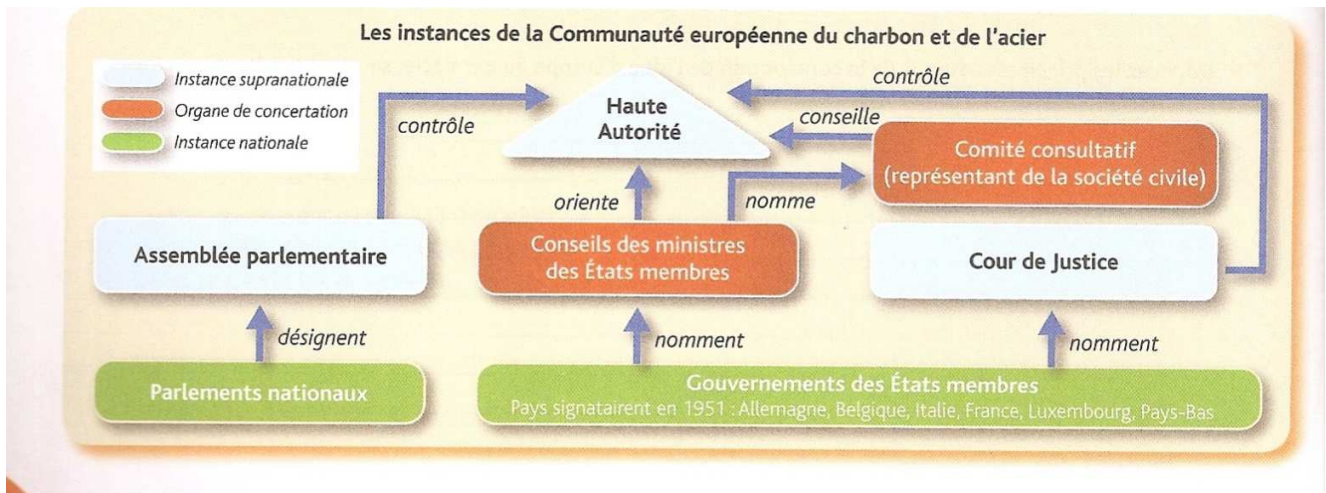
La Haute Autorité commune chargée du fonctionnement de tout le régime sera composée de personnalités indépendantes désignées sur une base paritaire par les Gouvernements ; un Président sera choisi d'un commun accord par les autres pays adhérents.

Déclaration de Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères ; le 9 mai 1950, Paris

Document 2 : la CECA vue par les dirigeants allemands.

La communauté du charbon et de l'acier porte le nom de Communauté « européenne » du charbon et de l'acier. Par là, on a tenu à exprimer que d'après l'espoir des Etats fondateurs, elle ne devra pas se limiter à ces derniers. Nous faisons confiance en la puissance du développement ultérieur. La communauté européenne du charbon et de l'acier est maintenant sortie du domaine de la constitution et des projets et l'œuvre même, l'œuvre supranationale a commencé. Nous avons cette confiance que la force des faits amènera des développements ultérieurs et favorisera la marche en avant, sous telle ou telle forme. C'est encore dans un autre sens que nous fondons notre espoir en la force du développement : on a émis beaucoup de projets et on a beaucoup parlé au sujet de la création de l'Europe. En un temps où prédomine une mentalité nationale, c'était presque une pensée audacieuse qui, à maintes personnes, a pu paraître utopique, même si elles ne méconnaissaient pas la nécessité de créer l'Europe. Maintenant, le premier pas qui mène du projet à la réalité est accompli. Comme nous l'espérons, plein de confiance, c'est une nouvelle époque qui commence pour notre continent, une époque de paix, de concorde et d'un nouveau bien-être.

Discours du président du Conseil des ministres, le chancelier allemand Konrad Adenauer, tenu le 8 septembre 1952, à l'occasion de la première séance du Conseil des ministres de la communauté européenne du charbon et de l'acier.



Source : Cahier de TD, Foucher, 2010.

Consigne : Vous devez rédiger une trace écrite problématisée sur le plan Schuman à partir des documents, de votre manuel et du plan suivant.

Organisez votre travail en deux étapes.

Étape 1 : analyse des documents.

Quelles informations importantes chaque document vous donne-t-il ? (pensez à répondre aux questions où, quand, qui quoi, comment ?)

Étape 2 : rédaction de la trace écrite. Rédigez vos paragraphes sur le plan Schumann à l'aide de l'analyse des documents et de votre manuel. Suivez le plan suivant.

- **Introduction :** rappeler pourquoi le plan Schuman apparaît comme une nécessité.

- **Première partie :** une mise en commun par l'économie

Organiser un lien et une unité par la mise en commun de secteurs essentiels de l'économie : le charbon et l'acier.

- **Deuxième partie :** une construction supranationale

Les états signataires cèdent une part de leur pouvoir à l'organisation de la CECA qui gère les échanges.

- **Troisième partie :** des réactions partagées.

Tous les pays d'Europe sont invités à participer et un modèle politique fédéral est envisagé. Mais les réactions à ce plan et les réalisations concrètes qui suivent sont contrastées.

CLASSE INVERSÉE

Activité 2: les pères de l'Europe, le couple franco-allemand.

Document 1 : interview de Jean-Michel Gaillard sur le thème « Les pères de l'Europe : les couples franco-allemands »

(vidéo site TV ou http://education.francetv.fr/recherche/?srch_new=1&motc=peres+europe)

Les couples franco-allemands « pères » de l'Europe



Document 2 : liste des représentants français et allemands depuis 1929

FRANCE	ALLEMAGNE chanceliers
Aristide Briand : 1921-1929 (Président du Conseil)	Gustav Stresemann : 1923-1929
Robert Schuman : 1947-1952 (ministre des Affaires étrangères)	Konrad Adenauer : 1949-1963
Guy Mollet : 1956-1957 (Président du Conseil)	Ludwig Erhard : octobre 1963-1966
Charles de Gaulle : 1959-1969	Kurt Georg Kiesinger : 1966-1969
Georges Pompidou : 1969-1974	Willy Brandt : octobre 1969-1974
Valéry Giscard d'Estaing : 1974-1981	Helmut Schmidt : 1974-1982
François Mitterrand : 1981-1995	Helmut Kohl : 1982-1998
Jacques Chirac : 1995-2007	Gerhard Schröder : 1998-2005
Nicolas Sarkozy : 2007	Angela Merkel : 2005

Document 3 : une chronologie de la construction européenne

Années	Événements
1929	Discours d'un projet d'union européenne à l'Assemblée de la SDN
1950	Plan Schuman
1951	Création de la CECA
1954	Echec de la CED (Communauté Européenne de Défense)
1957	Traités de Rome, naissance de la CEE
1962	Création de la PAC (Politique Agricole Commune)
1963	- Veto gaullien à l'entrée de la Grande-Bretagne dans la CEE - Traité de l'Elysée
1969	- Création Airbus - 1 ^{er} programme européen de satellites de communication Symphonie
1973	Projet Ariane
1977	Projet ESO (observatoire européen austral) du VLT (Very Large Telescop)
1978	Création SME
1979	Premières élections européennes du Parlement
1986	Acte Unique
1990	- Réunification allemande - Accords Schengen
1992	- Traité de Maastricht, création de l'UE - Création Eurocorps et Arte
1997	Traité d'Amsterdam*
2001	- Traité de Nice* - Processus de Blaesheim (rencontres franco-allemandes pour présenter un front commun lors des grands rendez-vous européens)
2004	Europe des 25
2005	Refus des Français pour la Constitution européenne
2007	Traité de Lisbonne, Europe des 27
2013	Europe des 28

* : traités qui prévoient l'élargissement aux PECO et pays européens du sud méditerranéen afin de créer deux axes pour éviter un leadership français ou allemand.

1) À l'aide des documents, complétez le tableau suivant.

Les couples franco-allemands et la construction de l'Europe

Noms des représentants français et allemands	Années	Accords/divergences, réalisations/obstacles

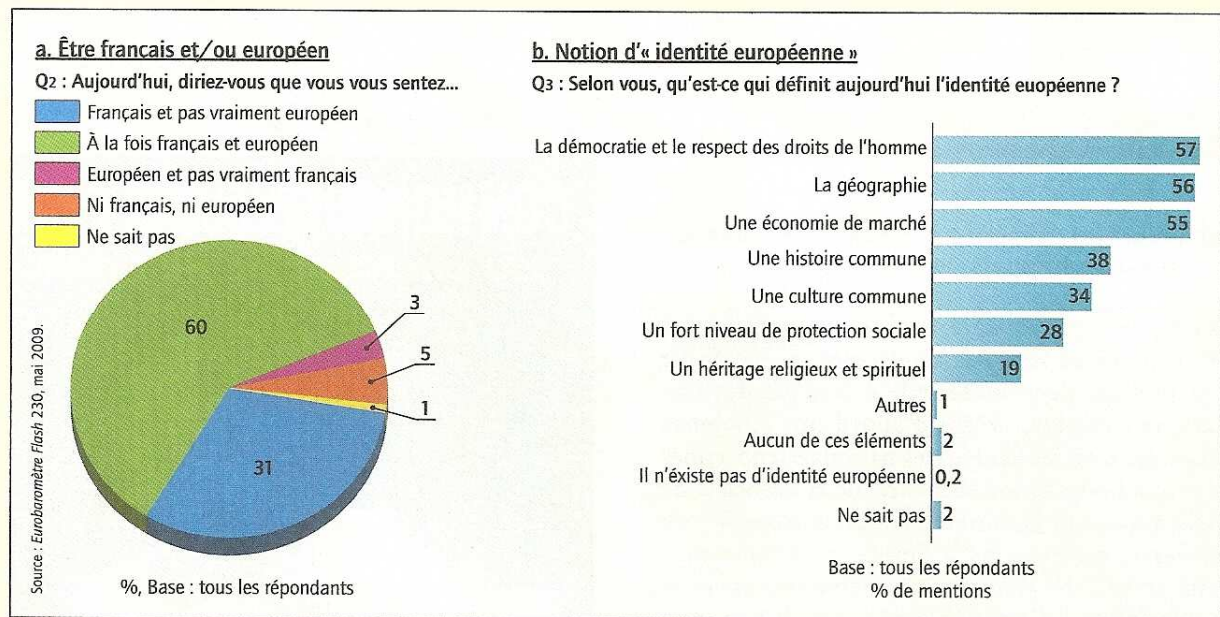
2) Avec un code couleur, repérez dans le tableau les différents domaines de coopération (politique, économique, technologique).

CLASSE INVERSÉE

Activité 3 : et les citoyens ?

*Vous sentez-vous citoyen européen ?
Qu'est-ce qu'un citoyen européen ?*

Les Français et la construction européenne



Sondage réalisé par The Gallup Organization, Hongrie, à la demande de la Représentation en France de la Commission européenne

FICHE

Le point sur :

Les questions qui font débat :

BILAN : évaluation formative séances 1 et 2

A l'aide de votre cours et de votre manuel, listez dans le tableau ci-dessous les éléments qui font de l'Europe une utopie et une réalité.

Idées : notions, projets et objectifs	Réalisations concrètes (avec années)	Acteurs
paix		
solidarité		
Coopération économique		
Europe politique		
Libre-circulation		

Séance 3 : des frontières

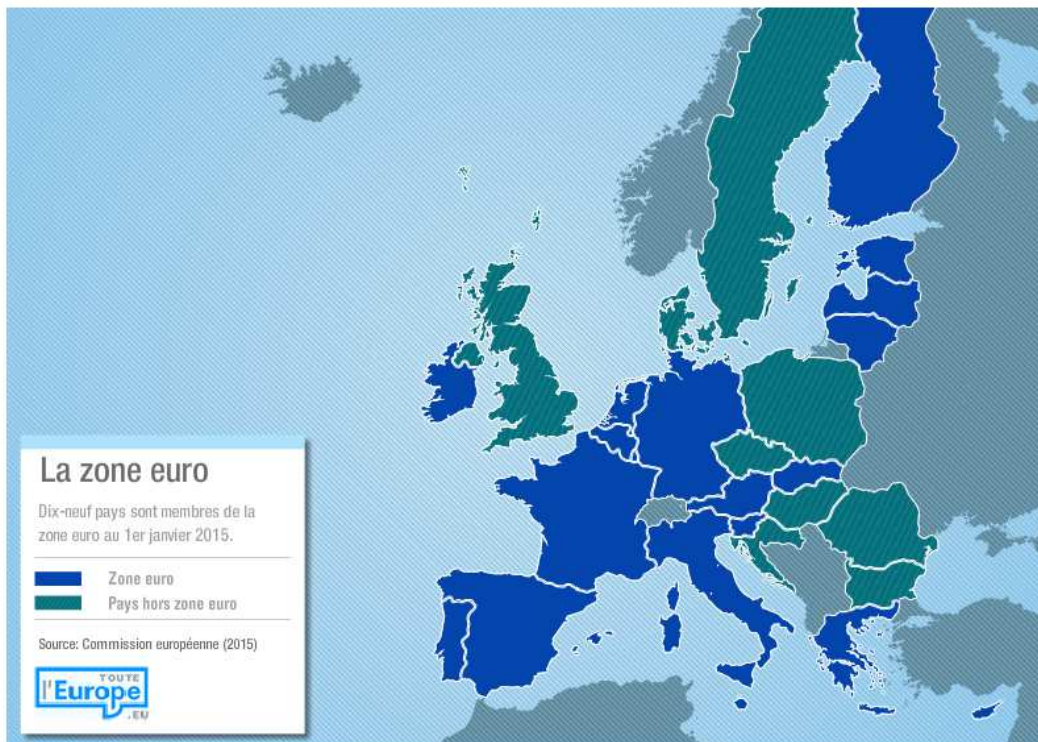
Lancement :



*Problématique : quelles sont les frontières de l'Europe ?
Quels problèmes posent les frontières de l'Europe ?*

Activité 1 : les frontières européennes en cartes.

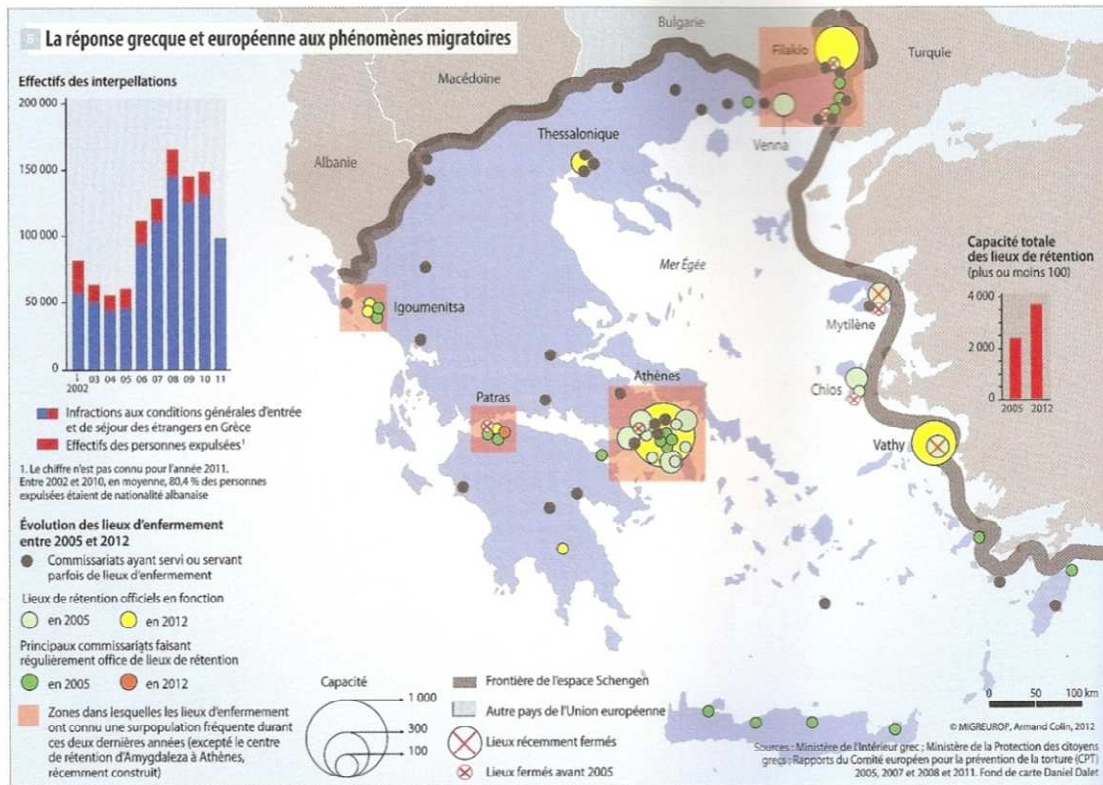
Document 1 : La zone Euro.



Source : <http://www.touteleurope.eu>

Activité 2 : des frontières en question.

Document 1 : Une Europe forteresse ?



À l'automne 2010, Athènes a présenté à la Commission européenne son plan d'action pour la gestion de l'immigration. Le deuxième degré d'examen est rétabli, mais, dans les faits, aucune modification n'est intervenue. Là ne résidait d'ailleurs pas l'essentiel : le gouvernement grec a surtout adressé à l'UE un appel à l'aide matiné de chantage au déferlement de migrants. Frontex a en conséquence décidé de l'envoi de 175 agents à la dyade terrestre gréco-turque et organisé la première opération « RABITS ». Et en janvier 2011, le ministre de la Protection du citoyen a annoncé le projet de construction d'un mur de 12,5 kilomètres à cette même frontière⁽²⁾. En 2012, la fermeture pour réhabilitation de plusieurs camps de la région d'Evros a conduit à une utilisation accrue des postes de police pour la rétention. Durant la campagne électorale des législatives du 17 juin, le ministre de l'Ordre public et du Citoyen a annoncé la mise en place de nouveaux « centres de concentration ouverts »⁽³⁾ pour les migrants en situation irrégulière. Au total, la Grèce compte plus de 70 camps et elle

envisage d'en ouvrir une trentaine d'autres. Un des objectifs de ces dispositifs est de faire en sorte que le nombre des réadmissions des étrangers vers la Turquie soit plus important. À la recherche de boucs émissaires, le gouvernement et de nombreux médias ont pris le parti de stigmatiser les « sans-papiers ». Les autorités procèdent à de véritables « chasses aux migrants », qui font régulièrement les unes des journaux, avec notamment des images de descentes policières avec des chiens utilisés jusqu'à l'intérieur des maisons. Les attaques racistes des militants des partis d'extrême droite sont devenues quasi quotidiennes dans les quartiers populaires d'Athènes, où, en mai puis à l'été 2012, des habitants ont prêté main-forte à des agents de sécurité pour violenter des immigrés. La situation est si inquiétante que la Cour de justice de l'UE, la CEDH et l'Agence des droits fondamentaux ont à de nombreuses reprises fait part aux instances dirigeantes (Commission européenne, États membres, gouvernement grec) de leurs vives préoccupations. Toutefois, la situation ne

s'améliore pas, car la militarisation des frontières et le renforcement des contrôles apparaissent comme les seuls mots d'ordre politiques dans une société en crise. ■ **MIGREUROF**

NOTES

- (1) À la frontière entre le Mali et l'Algérie, le « village des migrants » de Tinzaouatine, où se retrouvent les refoulés d'Algérie et ceux qui s'appêtent à tenter l'aventure, a son cimetière qui abrite les tombes anonymes des victimes de la migration.
- (2) Voir « Un mur aux confins de l'Union européenne », in *Carto* n° 6, juillet-août 2011, p. 27.
- (3) Ces centres, dont le statut juridique n'est pas défini précisément, seront construits sur des terrains militaires. En conséquence, l'accès des ONG pourrait être plus difficile.

POUR EN SAVOIR PLUS...

Les documents présentés dans ce dossier sont extraits de *Atlas des migrants en Europe : géographie critique des politiques migratoires*, paru chez Armand Colin en 2012. Dirigé par Olivier Clochard, président de Migreurof, l'ouvrage retrace les itinéraires de personnes voulant s'établir en Europe.

UE : quel avenir pour l'adhésion de la Turquie ?

Publié le 27-02-11, nouvelobs.com

Le Premier ministre turc se rend mardi à Bruxelles pour tenter de relancer les pourparlers d'adhésion de son pays alors que les négociations semblent bloquées.

Le Premier ministre turc accuse les Européens d'avoir durci les règles d'adhésion depuis l'ouverture en 2005 des pourparlers avec son pays.

Le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan, de plus en plus frustré de devoir rester à la porte de l'Union européenne, se rendra mardi 1 mars à Bruxelles pour tenter de relancer les pourparlers d'adhésion de son pays aujourd'hui dans l'impasse.

Le voyage à Bruxelles de Recep Tayyip Erdogan, le premier depuis presque deux ans, interviendra peu après la visite mouvementée à Ankara du président français Nicolas Sarkozy et au lendemain d'une rencontre à Berlin avec la chancelière allemande Angela Merkel. Paris et Berlin comptent parmi les capitales européennes les plus opposées à l'entrée de la Turquie, lui préférant un partenariat privilégié.

Le Premier ministre turc ne veut entendre parler de partenariat privilégié et a accusé les Européens d'avoir durci les règles d'adhésion depuis l'ouverture en 2005 des pourparlers avec son pays. À ce jour seuls 13 des 35 chapitres thématiques qui jalonnent ces négociations ont été ouverts et un seul a pu être bouclé.

Blocage des négociations

Une majorité sont gelés, notamment en raison du blocage politique sur l'île divisée de Chypre car Ankara refuse de normaliser ses relations avec la République de Chypre, membre depuis 2004 de l'Union Européenne.

Les pourparlers stagnent depuis neuf mois. « Si les choses continuent comme ça, alors prenez une décision et annoncez: *nous ne voulons pas de la Turquie dans l'Europe* », s'est emporté Recep Tayyip Erdogan à l'adresse du président français. Outre la France et l'Allemagne, l'Autriche et d'autres pays européens sont eux aussi réticents à l'idée de faire entrer ce pays de 78 millions d'habitants dans l'UE. À l'inverse, la Grande-Bretagne, la Suède, la Finlande ou l'Italie sont traditionnellement plus ouverts à l'égard de la candidature de ce pays charnière avec l'Asie et le Moyen-Orient.

Mais les Turcs sont les premiers responsables du blocage des négociations, estime un diplomate européen : "Au lieu de remplir les critères, ils essaient toujours de marchander en faisant valoir leur importance stratégique de puissance régionale". La Commission européenne, qui, dans son dernier rapport sur le sujet, a dressé un tableau peu encourageant des efforts de réforme turcs, entend toutefois insister mardi sur la nécessité d'approfondir les relations avec Ankara.

L'importance stratégique de la Turquie

La visite à Bruxelles de Recep Tayyip "servira surtout à rappeler la communauté d'intérêts croissants entre l'UE et la Turquie face aux urgences du jour : économie, immigration, énergie, politique étrangère et notamment les révolutions qui traversent le monde arabe", selon un diplomate. Les Européens sont aussi conscients qu'une partie de leur approvisionnement énergétique passe par la Turquie.

Ils redoutent enfin que le régime islamo-conservateur turc, qui pourrait servir de modèle aux nouvelles démocraties en gestation sur la rive Sud de la Méditerranée après les révolutions tunisienne et égyptienne, ne se détourne de l'Europe au profit du monde arabo-musulman.

L'immigration en débat

Ces dernières semaines les dirigeants turcs ont fait des visites remarquées au Qatar, au Koweït ou au Yémen, avec lequel la Turquie vient d'abolir les visas comme elle l'a déjà fait avec la Libye, la Syrie, la Jordanie ou le Liban.

L'immigration est un autre enjeu important car la Turquie est devenue une plaque tournante de l'immigration clandestine. Les pays de l'UE ont finalisé jeudi un important accord sur la réadmission par Ankara des immigrés illégaux arrêtés en Europe après avoir transité en Turquie.

Mais là aussi, les négociations seront ardues. Alors que Paris et Berlin notamment, selon un diplomate européen, ne veulent "pas de lien entre l'accord de réadmission et la question des visas", Ankara vient de faire savoir que sa signature serait conditionnée...à l'ouverture de négociations sur une libéralisation des visas.

Questions :

- 1)- Quels sont les partisans de l'entrée de la Turquie ? Quels sont ceux qui sont contre ? Quel est leur point commun ?
- 2)- Pour quelle raison principale les pourparlers sont-ils principalement bloqués ?
- 3)- D'un point de vue démographique, quels sont les points positifs et négatifs de l'adhésion de la Turquie à l'UE ? Justifiez votre réponse.
- 4)- Quels sont les enjeux économiques et politiques de cette adhésion ?
- 5)- Quels sont les avantages et les inconvénients culturels et identitaires de l'entrée de la Turquie ?
- 6)- Quelle est la principale conséquence institutionnelle de l'entrée d'un nouveau pays dans l'UE ? Quels peuvent être les inconvénients ?

Séance 4 : méthodologie : étudier une caricature

Activité 1 : La méthode

Étape 1 : présenter le document

Repérer l'auteur, le titre, la date, l'espace concerné (en géographie), l'événement concerné (en histoire)...

Étape 2 : analyser le document. Quel message porte-t-il ?

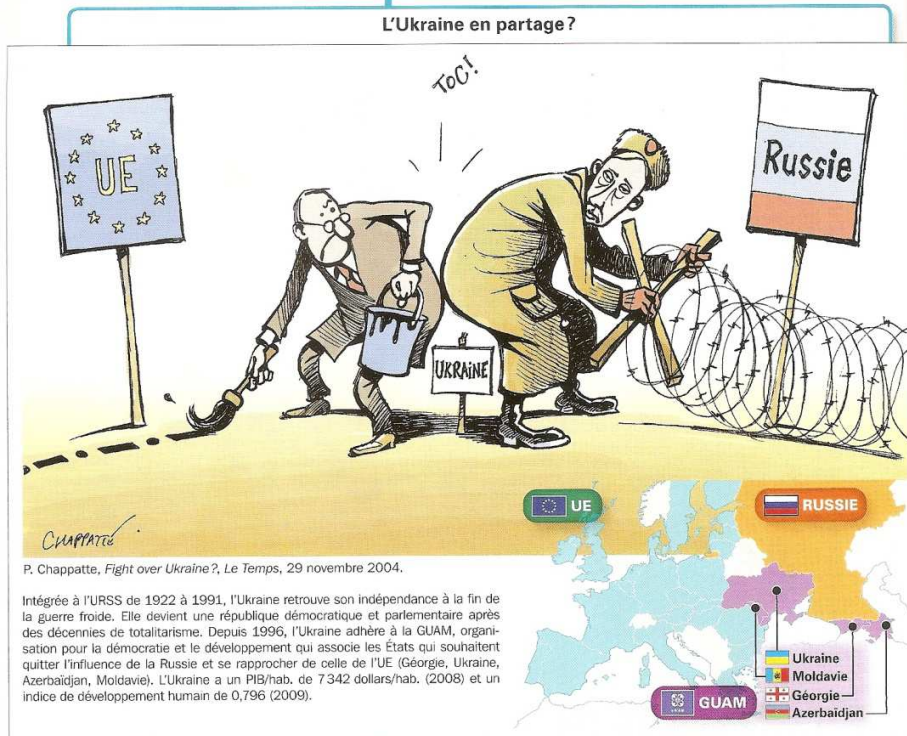
Étudier la composition du document (personnage, action, légende...). Quel message l'auteur a-t-il voulu faire passer par cette caricature ?

Étape 3 : relier les informations.

Relier cette caricature au sujet d'étude. Quel débat est soulevé ? Quelles limites peut-on apporter à ce document... N'hésitez pas à faire des recherches sur le sujet !

Activité 2 : un exemple

Étudier une caricature



**DEVOIR MAISON
POSSIBLE**

**Etudier une caricature
au choix.**

Méthode

1 Présenter le document

Repérer l'auteur, le titre, la date, les territoires concernés.

2 Analyser le document et relier l'image au texte et à la carte

Étudier la composition du document (États, personnages et actions). Repérer les États sur la carte. Relever les idées du texte. Mettre en relation les informations.

3 Dégager l'intérêt et les limites du document

Relier le document au sujet d'étude en particulier aux débats politiques actuels (question des frontières, élargissement, partenariats...).

Appliquer

1 Qui est l'auteur de la caricature ? Quel en est le sujet principal ?

2 Quel est le contexte politique de l'UE en 2004 ?

3 Quels États figurent sur la caricature ? Aidez-vous de la carte et des données statistiques pour comparer ces États.

4 Quels personnages apparaissent ? Que font-ils ?

5 Comment l'auteur représente-t-il les frontières de l'Ukraine ?

6 Pourquoi l'Ukraine veut-elle se rapprocher de l'UE ? Peut-elle y adhérer ? Quelle autre possibilité existe-t-il ?

7 La caricature permet-elle de savoir si l'UE souhaiterait un rapprochement ou une adhésion avec l'Ukraine ? Justifiez votre réponse à l'aide de vos connaissances sur l'élargissement de l'UE.

8 Expliquez le sens du document. Montrez-en les limites.